
COVID 19 – Flash Europe et International n°16

28 mai 2020



Point de situation dans l'Union européenne

La Commission présente un plan de relance ambitieux et historique

1/ La Commission européenne présente un plan de relance ambitieux et historique

Elle propose un [Fonds de relance](#) de **750 Mds** d'euros, dont **500 Mds** de subventions et **250 Mds** de prêts.

Ce Fonds est en ligne avec les préconisations du Medef et de ses homologues allemand et italien et reprend le plan Merkel-Macron du 18 mai. Il serait financé par des emprunts de la Commission.

Par ailleurs, le budget 2021-2027 serait légèrement renforcé (**1100 Mds** sur 7 ans) et prioritairement dédié aux secteurs et régions les plus touchés.

Le Fonds de relance de **750 Mds**, étroitement lié au budget 2021-2027, repose sur trois piliers :

1. Soutien à l'investissement public (80% du Fonds) :

- *Recovery and Resilience Facility* (**560 Mds**, dont **310 Mds de subventions** et **250 Mds de prêts**) : chaque Etat soumettra un plan national de relance et de résilience qui sera examiné par la Commission à la lumière des recommandations par pays (Semestre européen). Possibles conditions vertes, numériques et de résilience.
- *Recovery assistance for cohesion and the territory* (REACT-EU, **55 Mds**) : subventions pour les hôpitaux, entreprises, travailleurs et jeunes via une politique de cohésion plus flexible.
- Renforcement du Fonds pour une transition juste (**40 Mds**) dans le cadre du *Green Deal*.

2. Soutien à l'investissement privé (15% du Fonds) :

- Renforcement du programme *InvestEU* (successeur du Plan Juncker, **15,3 Mds**).
- Fonds temporaire dédié à la solvabilité des entreprises (dès 2020, budget de 31 Mds permettant de lever jusqu'à **300 Mds** pour soutenir les entreprises en difficulté).
- *Strategic investment facility* (pour mobiliser jusqu'à **150 Mds**) : nouvel outil qui soutiendra l'autonomie stratégique et renforcera les chaînes de valeur clé, comme les médicaments.

3. Retenir les leçons de la crise (5% du Fonds) :

- Renforcement du mécanisme de protection civile *RescEU* (**2 Mds**) et d'Horizon Europe (**98 Mds sur le budget**).
- Création d'un nouveau fonds dédié à la santé (**9,4 Mds**).

Pour financer l'ensemble, la Commission empruntera massivement sur les marchés au bénéfice des pays, qui rembourseront entre 2027 et 2058 selon leur contribution au budget.

Pour payer les intérêts de ces emprunts communs, de nouvelles ressources propres sont envisagées (mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, taxe numérique, taxe sur les « large corporations », extension du système ETS au secteur aérien et maritime...).

Trois priorités sont au centre du plan de relance européen : *Green Deal*, numérique et résilience. La Commission prévoit, dans les prochains mois, des initiatives sur la rénovation des bâtiments, les énergies renouvelables ou encore la mobilité propre. Elle souhaite investir massivement dans des technologies clés (5G, IA, cyber, cloud, supercalculateurs).

Ces fonds supplémentaires iraient vers les secteurs et les régions les plus touchés et respecteraient les priorités politiques existantes (*Green Deal*, numérique, résilience).

Pour la période transitoire avant l'entrée en vigueur du budget le 1^{er} janvier, la Commission propose de réviser à la hausse le budget 2014-2020 (**+11,5 Mds**) avant le 1^{er} septembre.

Les principaux groupes du Parlement européen (PPE, S&D, *Renew*, Verts) ont favorablement accueilli ce plan. Pour la GUE/NGL, il n'est pas suffisant. Pour ID, il constitue une atteinte à la souveraineté budgétaire des Etats.

Du côté des Etats membres, les dirigeants français, allemand, italien, espagnol, portugais, grec, belge, polonais ou encore croate se sont félicités de cette proposition ambitieuse. Accueil plus mitigé pour les quatre Etats « frugaux » (Pays-Bas, Autriche, Suède, Danemark), la Finlande et la République Tchèque.

Ce paquet de relance doit recevoir le feu vert unanime de l'ensemble des 27 Etats membres et du Parlement européen. Prochaine échéance : Sommet européen les 18 et 19 juin, vraisemblablement en présentiel à Bruxelles. D'autres Sommets seront sans doute nécessaires pendant l'été.

2/ Avec la crise du Covid-19, la Commission revoit son programme de travail

Sur le fond, rien ne change. Seules les [échéances](#) évoluent. Parmi les initiatives importantes au second semestre 2020, à noter la stratégie *Climat 2030*, la stratégie finance durable, le *Digital Services Act*, le salaire minimum « juste » européen, le plan d'action pour l'union des marchés des capitaux ou encore la révision de la politique commerciale de l'UE. Certaines initiatives sont reportées à 2021, comme celles sur l'IA ou la révision de la directive sur le *reporting* extra-financier.

Les derniers développements chez nos partenaires



Au T1 2020, le PIB a diminué de 2,2 % par rapport au T4 2019, la plus forte baisse depuis la crise de 2008. Sur cette période, la consommation privée a baissé de 3,2% et les investissements dans les usines et les équipements de 6,9%. Les exportations ont diminué de 3,1 % et les importations de 1,6 %. Selon l'Ifo, le PIB devrait chuter de 6,6% cette année. En 2021, il devrait augmenter de 10,2%.

Le gouvernement propose de lever l'avertissement aux voyageurs dans 31 pays européens d'ici au 15 juin, sous réserve de l'évolution de la pandémie. Des conseils aux voyageurs visant à mettre en évidence les risques pour chaque pays seront édités.

Depuis le 25 mai, les hôtels commencent à rouvrir leurs portes notamment à Berlin, au Brandebourg et en Basse-Saxe. Les *Länder* décident eux-mêmes quand et comment assouplir les restrictions. Certains restaurants ont rouvert le 15 mai.

Corona App : lancement de l'application allemande mi-juin. Le fournisseur de logiciels SAP travaille sur l'application en collaboration avec Deutsche Telekom depuis fin avril.

La suppression de la surtaxe de solidarité de 5,5% de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés pour 90 % des contribuables qui devait intervenir début 2021 sera avancée au 1^{er} juillet 2020.

Les familles avec enfants pourront recevoir une indemnité pendant dix semaines, au lieu de six. Les paiements seront étendus jusqu'à 20 semaines pour les parents qui ne peuvent pas aller travailler en raison de la fermeture des écoles. La limite mensuelle maximale est de 2016 euros.



25 mai : début de la phase 2 de déconfinement avec la réouverture des piscines et salles de sport, une semaine après les restaurants. Seules deux régions ont retardé l'ouverture au 3 juin : la Lombardie au Nord et la Basilicate au Sud. Réouvertures également de certains lieux touristiques. Prochaine étape le 3 juin avec la levée des restrictions de déplacements entre régions et la réouverture des frontières italiennes.

Lancement de l'application Stop Covid dans des régions pilotes. Elle sera accessible sur une base volontaire et garantira la confidentialité des utilisateurs, dès le 29 mai.



Réouverture partielle des écoles le 1^{er} juin, possible réouverture des commerces non-essentiels le 15 juin. Les bars et restaurants n'ouvriront pas avant juillet.

Instauration à venir d'une quarantaine pour les voyageurs arrivant par avion.



Le 25 mai, 46% de la population est entrée en phase II du déconfinement. Madrid et Barcelone sont passés en phase I.

Ouverture de la saison touristique dès fin juin, avec une suppression de la quatorzaine imposée aux voyageurs se rendant en Espagne.

Adoption prochaine d'un revenu minimum universel.



L'économie chinoise fonctionnerait à 87,5 % de ses capacités normales.

Taux de reprise supérieur à 99 % dans les provinces, sauf dans le Hubei (84 %).

Maintien de la politique de restriction des vols internationaux à destination de la Chine, qui affecte les liaisons entre la France et la Chine (rotation hebdomadaire par paire de points et par compagnie). Cette décision est cependant contraire aux engagements bilatéraux de la Chine avec les pays tiers. D'importantes discussions bilatérales et multilatérales sont engagées pour résoudre ces difficultés.



Etat de l'économie

- Le T2 2020 marquerait une chute de 11,2 % du PIB, laissant se profiler une baisse annuelle de 5,6% en décembre 2020 (par rapport à 2019). Sur l'année, l'investissement des entreprises chuterait de 15,8 % et les dépenses de consommation de 4,1 %.
- Après une perte de 26 millions d'emplois au second trimestre, soit trois fois plus qu'en 2008-2009, la reprise sera compliquée par plusieurs facteurs :
 - o La fin programmée du *Paycheck Protection Program* de la loi CARES ;
 - o La réticence à chercher un emploi par crainte de la contamination ;
 - o Les licenciements à venir en raison de la contraction des revenus fiscaux des collectivités locales et des agences d'Etat.
- Le chômage devrait donc demeurer supérieur à 8% d'ici la fin de l'année. À plus long terme, une étude de l'Université de Chicago estime probable que 40 % des emplois perdus par suite de l'épidémie ne reviendront pas directement sous leur forme précédente, faisant l'objet d'un processus de réallocation économique – ce qui rallongerait mécaniquement la durée de la période de sortie de crise.
- Trois Etats (Michigan, Nevada et Hawaï) ont été particulièrement touchés avec des taux de chômage supérieurs à 20%. Cette répartition illustre la dualité de l'impact de la crise sanitaire dans le pays avec, d'un côté, les Etats touristiques (le Nevada avec Las Vegas ; Hawaï) et, d'un autre côté, les Etats du Midwest emblématiques de la *Rust Belt* (Michigan, Indiana, Illinois, Ohio), moteurs de la production industrielle du pays.

Situation entreprise et relance

- Les taux de la Fed (actuellement 0,7%) devraient être maintenus sur une longue période, à l'instar de la politique suivie après la crise de 2008 (taux proches de zéro puis remontée progressive jusqu'à 2%).
- Les difficultés pratiques de redémarrage de l'outil industriel ont été illustrées récemment par le constructeur Ford, contraint d'interrompre le travail dans deux usines, l'une pour cause d'infections par le virus, l'autre par manque de pièces détachées.
- L'activité au Congrès des Etats-Unis connaît un temps mort cette semaine avec la Célébration du *Memorial Day* (Hommage annuel aux soldats Américains morts au combat, toutes guerres confondues). Les discussions doivent reprendre dans les prochains jours pour déterminer les contours de la relance.